

LISTE C
Produits soumis au contrôle technique à l'importation
selon cahiers des charges

N° de position	NGP	LIBELLE
de 10.01 à 10.04	10011000093 10019099016 10019099027 10019099094 10020000005 10030090008 10040000907	Céréales autres que pour l'ensemencement, seigle
10.05	10059000000	Mais autres que pour l'ensemencement
de 10.06 à 10.08	de 10063021104 à 10064000007 10070090904 10089010094 10089090201 10089090905	Céréales autres que pour l'ensemencement
22.01 (*)	22011011009 22011019003 22011090019 22011090097	Eaux minérales et eaux gazifiées
23.02	23023010015	Sons
23.04	23040000017	Tourteaux à l'extraction de l'huile de soja
25.22 (*)	25222000008 25223000004	Chaux éteinte Chaux hydraulique
25.23 (*)	de 25231000009 à 25232900000 25239010001 25239030009 25239090912 25239090934 25239090990	Ciments
27.13	de 27132000107 à 27139090901	Bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétroles ou de minéraux bitumineux
40.11 (*)	de 40111000104 à 40112090902 de 40116100018 à 40119900005	Pneumatiques neufs en caoutchouc
42.02	Ex 420211 Ex 420212 Ex 420221 Ex 42023100095	Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilettes et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenant similaires, de type artisanal Sac à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée, de type artisanal Articles de poche ou de sac à main de type artisanal
42.05	42050000913 42050000924 42050000968	Sous mains en cuir naturel ou reconstitué Enveloppes de poufs en cuir naturel ou reconstitué Autres ouvrages, en cuir naturel ou reconstitué, de fabrication artisanal
44.14	Ex 44140010007	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire ...

	Ex 44140090009	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en autres bois, sculptés ou décorés à la main de type artisanal
44.19	Ex 44.19	Articles en bois pour la table ou la cuisine de fabrication artisanale
44.21	4421909961	Autres ouvrages en bois, de fabrication artisanale
46.02	Ex 46021099020 Ex 46029000014	Eventails et écrans à main, sacs à provision en vannerie Couffins et sacs à main en vannerie
48.04 (*)	de 48041111010 à 48042990004 de 48043110008 à 48045990002	Papiers et cartons kraft
48.05 (*)	48051100009 48051200004 de 48051910003 à 48052500005 de 48059110103 à 48059199000 de 48059210108 à 48059399000	Autres papiers et cartons.
Ex de 57.01 à 57.05 (*)	de 57011010103 à 57050090094	Tapis et revêtements de sol à l'exclusion de ceux prohibés -
58.04	580430	Dentelles à la main
58.05	5805	Tapisseries tissées à la main
58.08	Ex 580890	Articles de passementerie et articles ornementaux similaires de fabrication artisanale
62.01	Ex 620111 Ex 620112 Ex 620113 Ex 620119	Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires de laine ou de poils fins. Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires de coton. Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires de fibres synthétiques ou artificielles. Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires d'autres matières textiles.
62.02	Ex 620211 Ex 620212 Ex 620213 Ex 620219	Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires de laine ou de poils fins. Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires de coton, Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires de fibres synthétiques ou artificielles. Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires d'autres matières textiles

62.11	Ex 621131009 Ex 621132900 Ex 621133900 Ex 621139009 Ex 621141009 Ex 6211429009 Ex 6211439009 Ex 621149009	Vêtements dites jobba pour hommes ou articles artisanaux similaires de laine ou de poils fins Vêtements dites jobba ou articles artisanaux similaires de coton Vêtements dites jobba ou articles artisanaux similaires de fibres synthétiques ou artificielles Vêtements dites jobba ou articles artisanaux similaires d'autres matières textiles Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires de laine ou de poils fins Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires de coton Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires de fibres synthétiques Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires d'autres matières textiles
62.14	Ex 6214	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, et articles similaires de fabrication ou de décoration artisanale.
63.02	Ex 63023110 Ex 63023190 Ex 63023290 Ex 63023910 Ex 63023930 Ex 63023990 Ex 63025110 Ex 63025190 Ex 63025200 Ex 63025390 Ex 63025900	Autre linge de lit, de coton, mélangé avec du lin, brodé à la main Autre linge de lit, de coton, brodé à la main Autre linge de lit, de fibres synthétiques ou artificielles, autres brodé à la main Autre linge de lit, d'autres matières textiles, de lin, brodé à la main Autre linge de lit, d'autres matières textiles, de ramie, brodé à la main Autre linge de lit, d'autres matières textiles, autres, brodé à la main Autre linge de table, de coton, mélangé avec du lin, brodé à la main Autre linge de table, de coton, autre, brodé à la main Autre linge de table, de lin, autre, brodé à la main Autre linge de table, de fibres synthétiques ou artificielles, autre, brodé à la main Autre linge de table, d'autres matières textiles, brodé à la main
64.05	Ex 640510	Belgha et articles similaires à fabrication artisanale
68.02	Ex 680221 Ex 68029	Articles d'ornementation en marbre Autres articles d'ornementation en marbre.
68.07	de 69071000007 à 69079091902 69079093204 69079093908 69079099202 69079099906 de 69081010100 à 69089099992	Carreaux, dalles et articles similaires de pavement ou de revêtement.
6912	EX 6912	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette en céramique, autres qu'en porcelaine de type artisanal

6913	Ex 6913	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique
7013	Ex 7013	Objets en verre de type artisanal
72.13 (*)	72131000106 72131000902 de 72139110103 à 72139190003	Fils machines
72.14 (*)	72142000905	Barres en fer ou en acier
7325	Ex 7325999	Autres ouvrages moulés en fer ou en acier de type artisanal
7326	Ex 73261910 EX 7326199 EX 73262090 EX 73269091 EX 73269093 EX 73269095 EX 73269097	Autres ouvrages en fer ou en acier, forgés mais non autrement travaillés, de type artisanal Autres ouvrages en fer ou en acier, estampés mais non autrement travaillés, de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal Autres ouvrages en fer ou en acier de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal
7418	EX 7418190	Articles de ménage ou d'économie domestique, en cuivre, de type artisanal
7419	Ex 74199900	Boîtes à poudre ou à fards, étuis à cigarettes ou à cigares, bonbonnières, boîtes de poche et articles similaires non gainés, en cuivre de type artisanal
84.30	84304100000 84304900000	Autres machines de sondage ou de forage
85.28 (*)	de 85281210019 à 85281291092 85281294911 85281294999 de 85281295914 à 85283090091	Appareils récepteurs TV, moniteurs vidéo et projecteurs vidéo
85.29 (*)	85299010092 85299072014 85299072025 85299072081	Assemblages et sous-assemblages électroniques
87.01	87012010109 87012010905 87013090107 87019011002 87019020003 de 87019025008 à 87019039004 87019090012	Tracteurs
87.02	87021011001 87021091003 87029011009 87029031007 87029090019	Véhicules pour le transport en commun de 10 personnes au plus, chauffeur inclus
87.03	87031011019 87031018010 de 87032110120 à 87032110993	Véhicules automobiles pour le transport des personnes autres que ceux du n° 87.02

	de 87032210125 à 87032210998 de 87032311112 à 87032319898 de 87032410125 à 87032410909 de 87033110126 à 87033110999 de 87033211113 à 87033219899 de 87033311118 à 87033319894 87039010116 87039010161 87039010218 87039010912 87039090118 87039090163 87039090210 87039090914	
87.04	de 87041010104 à 87042110116 87042110218 87042110912 de 87042131117 à 87042131902 de 87042191111 à 87042191906 87042210111 87042210917 de 87042291105 à 87042291990 87042310014 87042391008 87043110112 87043110918 de 87043131113 à 87043131908 de 87043191117 à 87043191902 87043210117 87043210913 87043291101 87043291907 87049000017	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises
87.05	de 87051000005 à 87059090996	Véhicules à usages spéciaux
87.06	de 87060011014 à 87060099098	Châssis de véhicules
87.08	87087050115 87087050126 87087099118	Roues équipées de pneumatiques non destinées à l'industrie de montage

	87087099129	
87.11	87112091102 87112093108 87112098103 87113010103 87113090105 87114000105 87115000009	Triporteurs avec moteurs auxiliaires à pistons alternatifs Autres motocycles
87.16	87169090935	Roues équipées de pneumatiques, de remorques, de semi remorques et d'autres véhicules non automobiles du n° 87.16, autres qu'à usage agricole.
90.18 (*)	90183110002 90183190004	Seringues en plastiques Autres seringues
92.02	Ex 920210 Ex 920290	Autres instruments de musique à cordes frottés à l'aide d'un archet faits mains Autres instruments de musique faits mains
92.05	Ex 92059000	Autres instruments de musique à vent faits mains
92.06	Ex 9206	Instruments de musique à percussion de type artisanal
92.08	Ex 920890	Autres instruments de type artisanal
94.01 (*)	de 94013010006 à 94018000900	Sièges
94.03 (*)	de 94031010008 à 94039090008	Meubles et leurs parties
95.02	Ex 950210	Poupées représentant uniquement l'être humain à décoration et habillage de type artisanal
95.03	Ex 950341	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humains de type artisanal
96.01	Ex 9601	Ouvrages en ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autre matières animales à tailler
96.02	Ex 9602	Ouvrages en matières végétales ou minérales

NB : les produits relevant des positions tarifaires suivies par (*) seront soumis à autorisation d'importation et ce jusqu'à 31/12/2005 date limite de la publication des cahiers des charges relatifs à l'importation de ces produits.